

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

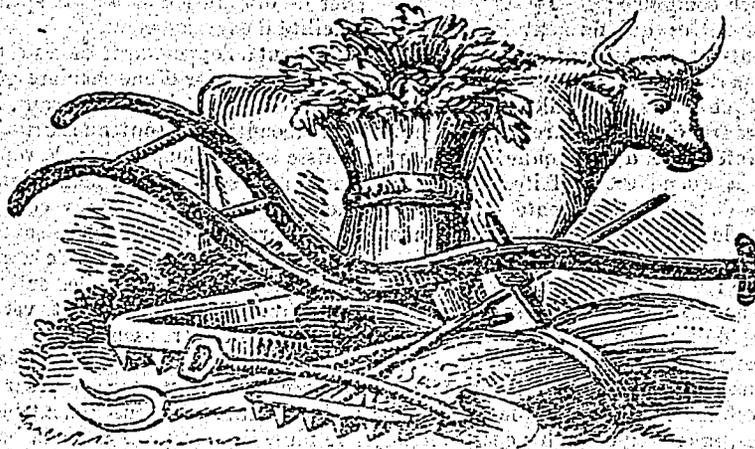
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Le insertion, 10 cts. la ligne
3e " " etc. 3 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désireront s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront l'avantage de s'annoncer dans ce journal.

Épargne-nous du sel, et nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

A nos abonnés retardataires.

Dans la première semaine, d'avril dernier nous avons fait parvenir à une partie de nos abonnés des comptes pour au-delà de \$900 sur plus de \$1200 alors dues. Sur ce montant, nous n'avons pu recevoir qu'un peu plus de \$300. Nous faisons de nouveau appel à nos abonnés retardataires et les prions de s'empressement de payer non seulement les arrérages mais encore l'abonnement de l'année commencée au premier avril dernier.

CAUSERIE AGRICOLE

Espèce bovine.

RACES BOVINES DE L'ANGLETERRE.

Race Durham. Le val de la Tees, et surtout le comté de Durham fut, comme nous l'avons vu, le berceau de cette race. Cette localité est située dans la partie nord de l'Angleterre et jouit d'un climat doux et humide très-favorable à la croissance des plantes fourragères, ce qui n'a pas peu contribué à élever les Durhams au degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui.

Du comté de Durham, la race ne tarda pas à s'étendre dans les comtés environnants, au sud, à l'ouest et au nord. C'est ainsi qu'en peu de temps, elle envahit le comté de York où elle produisit avec les vaches du district de Holderness des animaux remarquables par leur facilité d'engraissement, tout en leur conservant leur aptitude laitière; puis dans Lincolnshire, les comtés du centre et de l'ouest surtout dans le Leicestershire, le Lancashire et le Westmoreland; enfin au nord dans le Northumberland, la vallée de la Tweed, et les basses terres orientales de l'Ecosse, à mesure que la culture s'améliorait.

Nous allons maintenant donner d'après les auteurs les plus

compétents les caractères distinctifs des sujets de race Durham.

Le corps est volumineux et supporté par des jambes courtes et très-fines dans les parties inférieures.

La couleur du poil est rouge ou blanche ou mêlée de ces deux teintes.

La peau présente une certaine mollesse au toucher et est unie au corps par une espèce de matelas élastique formé par une énorme quantité de tissu cellulaire dans lequel se dépose la graisse lors de l'engraissement.

Le poil est ordinairement fin, doux, luisant et peu abondant.

La tête est remarquable par son peu de développement; elle est conique et relativement large dans la région frontale;

Les joues sont descendues très-bas et semblent même se réunir vers le bas en dessous de la gorge de manière à former un double ou triple menton;

Les yeux sont grands, saillants et indiquent, par leur position, que le crâne ne doit pas avoir une grande épaisseur; le regard est expressif, quoique doux et exprimant une tranquillité parfaite;

Les cornes sont de longueur et de grosseur moyennes, ordinairement dirigées en avant, mais moins pointues que dans nos races communes;

Les oreilles sont larges, minces, dressées et peu fourrées de poils;

L'encolure est mince chez les femelles; mais forte et arrondie sur le dessus chez les mâles; cependant on ne remarque jamais chez ces derniers cet énorme développement que nous observons dans les taureaux de notre race indigène; le cou s'unit à l'épaule sans présenter de saillie notable et est complètement dépourvu de fanon à sa partie inférieure;

Les épaules sont rondes, pleines et ne présentent aucune saillie;

Le garrot est épais et prolongé;

La poitrine est très-développée, et ce développement est quelquefois si considérable que les animaux en sont gênés dans la marche; l'os qui forme la partie inférieure et antérieure

de la poitrine et qui a reçu le nom de *sternum* est très-saillant. Ces derniers caractères font présumer une grande ampleur de l'estomac et par conséquent un grand développement des organes de la respiration et de la digestion.

L'épine dorsale est parfaitement droite et la croupe très-large ;

Les côtes sont sensiblement arqués et généralement moins obliques que dans notre race commune ;

Les *ischions*, c'est-à-dire les os qui forment la pointe des fesses, sont très-prédominants et très-saillants même dans les bêtes maigres ; mais cette partie se couvre d'une si forte quantité de chair et de graisse que toutes les saillies disparaissent.

La queue est fine, plus courte que chez notre race commune, garnie à son extrémité inférieure d'une touffe de poil peu abondante. L'attache de la queue est parfaite, de sorte que toute la partie postérieure de l'animal présente un ensemble bien proportionné. La base de la queue présente un renflement plus ou moins prononcé.

Le Durham de race pure n'a pas précisément cette rondeur générale des formes que nous sommes habitués à considérer comme le type de l'animal de boucherie. Au contraire, il est taillé carrément et son corps présente plutôt la forme d'un cube allongé que celle d'un tonneau. Quand il est maigre il paraît même anguleux, comme l'on dit dans le langage ordinaire, la pointe des fesses, la croupe et les hanches sont très-saillantes et l'animal ne présente plus alors un aspect très-agréable à la vue. Mais, aussitôt qu'une nourriture convenable lui a permis de prendre un embonpoint moyen, toutes ces saillies disparaissent, et il se forme des bourrelets charnus aussi palpables que dans les animaux de race commune parvenus à un état d'engraissement très-avancé. A l'état gros, le Durham est tout-à-fait métamorphosé, il n'y a plus de saillies apparentes, plus d'angles, tout disparaît, les bourrelets charnus même sont recouverts d'une couche de 2½ pouces à 3 pouces de graisse. Toute la région supérieure du dos s'élargit et présente l'aspect d'une large table parfaitement plane depuis le garot jusqu'aux points des fesses ; la croupe et les hanches ne sont plus visibles, elles sont remplacées par des masses charnues et graisseuses.

On cite les noms de quelques animaux de cette race dont toute la surface du corps était recouverte d'une couche de graisse d'une épaisseur dont nous n'avons pas d'exemple dans notre race commune. Ainsi, une vache appartenant à M. Masson, de Chilton, était tellement grasse que l'on estimait l'épaisseur de sa graisse à 10 pouces depuis les hanches jusqu'à la queue, à 9½ pouces sur tout le rein depuis les hanches jusqu'au garot et à 8½ pouces sur les épaules.

Mais, en Canada, nous ne prisons pas autant qu'en Angleterre, cette énorme production de graisse externe et nous aimons mieux que la chair et la graisse soient en équilibre et convenablement proportionnée. Dans le Durham de race pure la graisse semble prédominer sur la chair ; tandis que nous préférons le contraire. De sorte que, si le Durham n'avait pas d'autres moyens de se recommander à notre admiration, nos goûts ne nous permettraient pas de le juger suivant son mérite. Cette particularité, peu estimée pour la consommation, l'est, au contraire, beaucoup dans les croisements avec notre race commune dont les muscles compactes et rigides en reçoivent une heureuse influence pour la qualité de la viande. Pour cet objet surtout nous n'hésitons pas à recommander fortement le Durham à l'attention des éleveurs canadiens, qui, par leur position et la facilité des débouchés, trouvent avantageux de se livrer à l'engraissement.

Le croisement des races communes avec le Durham produit ordinairement d'excellents résultats, les métis tiennent presque toujours de la race indigène par leur rusticité ; mais ils

obtiennent du sang Durham, une grande facilité de prendre la graisse dans un âge peu avancé. On a remarqué que les races excellentes pour leurs facultés laitières ne conservent pas cette aptitude au même degré, lorsqu'on les croise avec les Durhams ; mais que les races peu recommandables sous le rapport du lait, éprouvent après le croisement une augmentation notable dans cette production. Les races de travail ne paraissent pas éprouver de diminution dans cette aptitude et acquièrent une grande facilité d'engraissement.

Quant à l'opportunité de ces croisements, il est impossible de le recommander d'une manière générale, c'est une affaire de localité. Le Durham est pesant, lourd et demande une nourriture abondante et soutenue surtout dans le jeune âge afin qu'il puisse se développer avec la rapidité dont la nature l'a doué. Les métis sont plus ou moins dans le même cas suivant la dose de sang Durham. D'après cela, nous sommes convaincu que l'amélioration de la culture surtout sous le rapport de la production fourragère, doit précéder l'introduction de la race perfectionnée. Autrement, les sujets subiraient l'influence d'une alimentation insuffisante et verraient leurs qualités baissées d'une manière très-sensible.

Dans les conditions convenables, l'introduction des Durhams est réellement avantageuse ; car relativement à leur poids et à leur volume, ils consomment moins que notre race commune ; de plus, ils sont prêts pour la boucherie plus tôt que les races non améliorées ; de sorte que le prix de revient de la viande est fortement diminué et par conséquent les profits nets de l'engraissement seront plus élevés.

L'excellence du Durham a été reconnue de tout temps depuis les Colling ; et les éleveurs les plus distingués ne firent aucune difficulté de dépenser des sommes énormes pour l'achat des reproducteurs de cette race.

Charles Colling termina ses travaux de perfectionnement par une vente publique en 1810. Il avait alors en sa possession 47 têtes de bétail qui lui rapportèrent la jolie somme de \$33,779.25. Robert son frère termina de la même manière en 1818, il vendit 61 bêtes qui produisirent \$39,222.75. Dernièrement encore un taureau de cette race nommé *Master Butterfly* fut vendu au prix de \$6,600.

RACE Ayrshire.—La race Ayrshire tire son nom du comté d'Ayr en Ecosse où elle s'implanta tout d'abord. Comment cette race s'est-elle formée ? c'est ce qui est le plus difficile à dire. Il est néanmoins admis généralement que l'Ayrshire moderne n'a aucune ressemblance avec l'ancienne race du pays. Alors de quelle manière cette dernière s'est-elle améliorée au point où nous la voyons aujourd'hui ? Deux voies se sont présentées aux éleveurs, la sélection secondée du régime et le croisement.

L'amélioration de la race ancienne a produit une forte augmentation dans la taille et la faculté laitière des sujets ; or, cette augmentation de taille n'aurait pu être obtenue sans une forte nourriture dans le jeune âge ; alors on aurait eu pour résultat immédiat une grande aptitude à l'engraissement précoce après quoi, il n'est pas facile par la seule sélection d'élever l'aptitude laitière. On ne peut donc attribuer à la sélection et au régime seulement la formation de la race Ayrshire moderne. D'ailleurs, ces deux moyens, n'auraient produit de changements que dans la conformation des sujets, la couleur du poil serait restée la même. C'est tout le contraire qui est arrivé ; l'ancienne race du pays était de couleur noire, tandis qu'aujourd'hui les sujets améliorés ont ordinairement le pelage rouge et blanc.

David Low, auteur anglais des plus compétents dans la matière prétend d'après de bonnes autorités, que le croisement a contribué pour beaucoup dans la création de l'Ayrshire

moderne.

"Il est établi, dit-il, par des autorités compétentes que, dès le milieu du dernier siècle, le comte de Marchmont introduisit dans le Berwickshire, un taureau et plusieurs vaches de la race Teeswater, alors connue sous le nom de race Hollandaise ou du Holstein, et qui lui avaient été fournies par l'évêque de Durham. Divers autres propriétaires amenèrent aussi dans leurs parcs des vaches étrangères, probablement de la même race.

"La tradition rapporte à une importation antérieure de vaches de race alderney; dans la paroisse de Dunlop, les premières améliorations remarquables qui eurent lieu sur les vaches de ce pays et leur produit en lait."

Si l'on examine soigneusement les sujets de race Ayrshire, on leur trouve une grande ressemblance avec les Durhams et surtout avec les Alderneys. Il est même quelquefois assez difficile de distinguer certains sujets de race Ayrshire de ceux de race Alderney.

Enfin, de nos jours, on pratique encore des croisements en grand entre la race Ecossaise et les Durhams. Tous ces détails font présumer que la race Ayrshire ne peut être que le résultat de croisements assez nombreux.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

L'incursion féniennne est terminée, et, grâce à Dieu, sans grande effusion de sang. Toute la presse canadienne n'a qu'une voix pour blâmer l'Angleterre de n'avoir pas, en sa qualité de métropole, laissé plus de troupes régulières en Canada, et le gouvernement de Washington pour avoir donné tacitement la permission aux bandes féniennes de s'organiser dans les différents Etats de l'Union, au mépris des lois internationales. La *Minerve* remarque très judicieusement que les dépenses, encourues par le Canada pour repousser l'incursion féniennne, doivent être payées par l'Angleterre, puisque les féniens n'attaquent le Canada que dans le but de se venger de l'Angleterre; la mère-patrie ne doit pas nous faire porter à nous seul ce lourd fardeau, conséquence de ses injustices. La *Minerve* ajoute que l'Angleterre, ayant fait droit à nos réclamations, aura ensuite à réclamer auprès des Etats-Unis et à régler avec eux.

La maladie du premier ministre du gouvernement fédéral, Sir J. A. McDonald, est regardée comme incurable. La mort ne respecte ni l'habileté, ni les talents, ni les hautes positions sociales. Heureux celui qui, sur le point de franchir le seuil de l'éternité, peut se rendre le témoignage de n'avoir travaillé que pour la plus grande gloire de Dieu.

M. Napoléon Casault, député du comté de Bellechasse au parlement fédéral, a été nommé juge pour les districts de Kamouraska et de Rimouski, en remplacement de M. le juge Gauthier, mis en retraite avec pension.

Les dernières nouvelles, que nous avons reçues du Saguenay, nous apprennent que le feu exerçait encore de sérieux ravages. Les campagnes du bas du fleuve surtout ont très-généreusement répondu à l'appel qu'on leur a fait de porter secours aux malheureux incendiés du Haut-Saguenay. Nous mentionnerons, entr'autres paroisses, St. Denis, Ste. Anne, Kamouraska et St. Pascal. L'honorable M. Chapais a contribué pour une large part à exciter le zèle qu'on a montré en cette occasion, et lui-même, prêchant d'exemple, a donné plus de \$400.

Le *Times* d'Outaouais écrit ce qui suit à propos de Sir G. E. Cartier: "C'est tout particulièrement heureux que pendant la crise actuelle où Sir John A. McDonald est malade, il

y ait au timon des affaires un homme aussi actif que l'est Sir George E. Cartier. Depuis le commencement de l'incursion jusqu'à ce jour, l'activité de Sir George est toujours allée croissant. L'énergie et la surveillance continues qu'il a déployées, l'attention qu'il a portée à une variété d'affaires survenant au même instant, sa constante activité mentale et le trouble qu'il s'est donné aurait usé un homme ordinaire; mais il a résisté à tout cela et il saura retirer le pays de tous ces embarras."

Nous lisons dans le *Nouveau-Monde*: "Le comité canadien des Zouaves Pontificaux a décidé, à sa dernière séance, mercredi dernier, d'ajourner indéfiniment l'envoi de volontaires pontificaux à Rome. Les événements actuels, joints à d'autres considérations non moins graves, l'ont déterminé à agir ainsi.

"Néanmoins, tous ceux qui, ayant les moyens de se rendre à Rome (\$60.00), auront aussi les fonds nécessaires pour se repatrier eux-mêmes (\$100.00 environ), seront libres de partir quand ils le voudront. Le comité entend expressément se décharger à leur égard de toute responsabilité pécuniaire."

Nous lisons sur le *Monde* de Paris: "Un journal italien, le *Stendardo cattolico*, de Gênes, nous annonce que de nouvelles démarches sont tentées en ce moment à Rome pour obtenir l'introduction de la cause de la béatification de Christophe Colomb. On peut se rappeler que, dès 1865, deux laïques en France et en Italie, adressaient simultanément, sans s'être concertés, une semblable demande au Saint-Siège. L'année suivante, le cardinal-archevêque de Bordeaux, Mgr. Donnet, dans la juridiction métropolitaine duquel se trouvent les Antilles françaises, supplia le Souverain-Pontife d'écouter favorablement ces vœux. L'Espagne s'émut à son tour, et le cardinal-archevêque de Burgos adhéra pleinement à la requête présentée par son collègue de Bordeaux. Dans les deux Amériques, et jusqu'en Russie, l'opinion se montra sympathique à ce suprême hommage, à cette glorieuse réparation demandée pour un si grand homme qui avait tant souffert pendant sa vie de l'ingratitude et du mépris de ses contemporains.

"On a objecté que l'introduction de cette cause ne pourrait se faire qu'en violant les règles sagement établies par le Pape Benoît XIV. Mais cette exception, qui serait nécessairement unique dans les annales de l'Eglise, puisqu'il n'y a plus de nouveau monde à découvrir et à conquérir à l'Evangile, semble se justifier par le caractère exceptionnel de l'homme pour lequel on sollicite l'honneur d'être placé sur les autels catholiques. Il est certain d'ailleurs que Christophe Colomb donna l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Bottero, qui fut secrétaire de saint Charles Borromée, recueillit en Espagne, pendant deux séjours qu'il fit dans cette contrée, des témoignages précieux sur sa tempérance, sa modestie, sa gravité, sa mortification, son zèle à réciter l'office divin, son horreur pour tout ce qui porte atteinte à l'honneur de Dieu. L'Eglise jugera, dans sa sagesse, ce qu'il convient de faire. Un des derniers historiens de Christophe Colomb, celui qui s'est spécialement attaché à mettre en lumière la mission providentielle de cet homme extraordinaire, M. Roselly de Lorgues, a récemment adressé au Concile du Vatican une supplique pressante. Plusieurs prélats joindront sans doute leurs efforts à ceux du pieux et docte écrivain."

Quelques Evêques allemands, qui malheureusement favorisent le libéralisme, soi-disant catholique, ayant blâmé certains abbés, dévoués au Saint-Siège, d'avoir écrit sur des questions qui ont trait aux rapports entre l'Eglise et l'Etat, et cela, sous prétexte que ces abbés écrivaient sans mission et sans autorité, l'excellent journal, le *Hausblater*, fait la réplique en ces termes:

"On uso, à l'époque actuelle, de tous les moyens pour fermer la bouche aux écrivains vraiment catholiques, et, ô doy-

leur, ce sont des princes de l'Eglise qu'on voit à cette triste besogne. Ils souffrent facilement qu'on attaque la sainte autorité du Pontife romain dans des écrits inqualifiables, de même que celle des Congrégations romaines, mais ils ne peuvent supporter qu'on contredise leur manière de voir. L'infailibilité qu'ils refusent aux Papes, ils s'en affublent eux-mêmes sans aucun scrupule. Ils vont même jusqu'à se servir de l'autorité de Rome pour donner crédit à leurs systèmes et favoriser un gouvernement qui, chaque jour, empiète sur les droits sacrés de l'Eglise. C'est ainsi, par exemple, qu'on les voit consulter quelque théologien ou canoniste romain de renom, mais dont la parole est loin d'être infailible, et, sur les réponses faites à leurs exposés plus ou moins fidèles de l'état des choses, tirer des conclusions tout-à-fait illégitimes. Mais on a beau s'agiter et intriguer, les règles posées par Benoit XIV et surtout par Pie IX dans l'encyclique *Inter multiplices*, à l'égard des écrivains catholiques, demeurent fixées et inébranlables; elles leur garantissent une liberté qu'on ne saurait leur ravir sans orine, aujourd'hui principalement que tant d'hommes sont à l'œuvre, dans les mauvais journaux, pour propager l'erreur et faire aimer le mal.

« Les brefs nombreux et si clairs, que le saint Pontife, qui préside glorieusement au concile du Vatican, a adressés dans ces derniers temps aux écrivains catholiques, et notamment à des abbés rédacteurs de journaux, les mettent parfaitement à l'aise.

« On parle de mission et d'autorité. S'il en est besoin, Pie IX vient de les donner dans les brefs auxquels nous venons de faire allusion. D'ailleurs, voici ce que disait le très-illustre Evêque d'Arcas, Mgr. Parisis, aux écrivains catholiques à qui on reprochait d'écrire sans mission :

« On vous dit que vous n'avez pas de mission; non, sans doute, vous n'avez pas de mission pour siéger dans un concile, non plus que pour prendre une part directe au jugement doctrinal de l'Eglise dispersée: sur cela, il ne peut y avoir de doute, et le simple fidèle, quels que soient sa science et son génie, ne doit toujours être, dans l'Eglise de Dieu, qu'un humble disciple. Mais, si vous n'avez pas la mission des Apôtres, vous avez celle de tous les chrétiens, qui tous doivent, selon la mesure des grâces qu'ils ont reçues, travailler à l'extension du règne de Dieu, à l'édification de leurs frères, à la défense du trésor de la foi. Est-ce que St. Paul ne nous dit pas que, même parmi les fidèles, chacun reçoit la communication de l'Esprit-Saint pour l'utilité de tous? »

« Le savant et illustre prélat termine en disant: Il n'est donc nullement besoin d'une mission spéciale pour avoir le droit d'écrire ou d'agir en faveur de la religion. Il suffit de bien connaître la sainte cause que l'on doit défendre. »

La 50e. congrégation générale du Concile du Vatican s'est tenue le 13 mai dernier.

Le *schema* de l'infailibilité pontificale a été remis aux Pères du Concile, et tout porte à croire que la définition aura prochainement lieu.

Effet des grêles et des gelées tardives sur les prairies

La culture est entourée d'ennemis et de causes de pertes dont on ne peut malheureusement pas toujours se garantir, et qui viennent souvent, en une nuit, diminuer d'une manière très-sensible la récolte sur laquelle on comptait; les plus redoutables sont les influences atmosphériques qu'il faut subir et qu'on ne peut pas toujours prévoir, entre autres les grêles et les gelées tardives. Les prairies et les gazons sont généralement considérés comme très-rustiques et pouvant braver impunément les intempéries de nos climats, et il ne vient à l'idée de

personne d'attribuer à la grêle et aux gelées tardives les déficits, quelquefois énormes, que l'on éprouve sur les récoltes des fourrages. Ce sont pourtant la plupart du temps les principales causes qui influent sur les rendements.

Il est difficile de les constater, mais elles n'existent pas moins, et il est facile de comprendre que la plante qui a été atteinte par la grêle ou frappée par la grêle, quoique restant encore longtemps verte et en apparence pleine de vie, est souffrante; si on l'examine attentivement, et surtout si on compare les parties lésées avec d'autres qui n'auront pas été atteintes, on ne tardera pas à remarquer que les premières resteront comme endolories, tandis que les autres continueront à se développer; et au bout de très-peu de temps, on pourra constater que toutes les parties avariées un peu sérieusement meurent; souvent même la plante s'en ressent jusque dans les racines.

Si nous ne pouvons nous garantir des influences atmosphériques, nous pouvons au moins en atténuer considérablement les désastreux effets. Pour cela il suffit de faucher les prairies aussitôt qu'on s'aperçoit qu'elles ont été atteintes par la grêle ou la gelée. De cette manière, les plantes ne souffrent pas et ne perdent pas un temps très-précieux à réparer des blessures incurables, elles émettent immédiatement des pousses nouvelles, et en peu de jours le mal est sinon complètement réparé, au moins considérablement pallié, et le rendement définitif à peu à souffrir.

La dépense de fauchage est peu de chose en comparaison de l'augmentation de produit que l'opération procure, puisqu'elle atteint souvent plus d'une demi-récolte.—ED. VIANNE.—*Journal d'agriculture progressive.*

Pâturage des prairies au printemps.

Au printemps, lorsque la chaleur vient ranimer la végétation longtemps engourdie par les froids et amollie par l'humidité, que les prairies revêtent cette belle parure d'un vert blond qui dénote le réveil de la nature, que le cultivateur suit avec satisfaction la transformation que les plantes subissent et l'allongement lent, mais continu, de ces pousses délicates, aigues comme des aiguilles, qui bientôt, sous la double influence de la chaleur et de l'humidité, se développeront en longs banaches entourés de verts rubans, espoir de la récolte future, alors que tout semble sourire à ses délices, et que déjà il suppose le produit de la récolte, combien ne voyons-nous pas d'agriculteurs qui, suivant une déplorable routine, empiètent sur l'avenir et l'écorcent en faisant couper ces jeunes pousses par la dent des animaux, sans compter ce qu'ils détruisent avec leurs pieds. Ils semblent même ne pas se douter du tort que le pâturage au printemps fait aux herbages destinés à être fauchés. Pourtant le simple raisonnement devrait suffire pour faire comprendre que si l'on détruit la première pousse, qui est la plus vigoureuse, puisqu'elle part généralement du centre de la plante, il faudra un certain laps de temps, d'abord, pour que la blessure se cicatrise, ensuite pour que la plante émette de nouveaux jets; et de plus, toutes les plantes que les animaux auront écrasées et en quelque sorte enfouies sous la terre ne pourront plus donner qu'une médiocre récolte.

Il est donc nuisible de faire pâturer, après la montée de la sève, les prairies destinées à être fauchées.

Il y a pourtant une exception, c'est pour les prairies marécageuses composées en grande partie de roseaux (*Phalaris arundinacea*). Ces plantes sont très-hâtives, et ne sont appréciées par les animaux qu'autant qu'elles sont coupées jaunes; or, comme elles montent beaucoup plus vite que les autres graminées qui composent ordinairement le fond de ces natures de prairies, il est bon de les faire pâturer, ou mieux de les couper au premier printemps, alors qu'elles ont atteint quelques pouces de hauteur, et que les autres graminées commencent à peine à poindre; le retard que cette coupe leur fait éprouver permet aux autres plantes de prendre de l'avance, et de cette manière, à l'époque de la fauchaison, on a du bon foin au lieu de roseaux.—*Id.*

Travaux du mois de juin

Culture des terres et des plantes.—Si la sécheresse n'est pas trop forte, on sème les trèfles, les vesces, les lentilles et les autres légumineuses fourragères, ainsi que les mélanges de graines qui doivent former les prairies naturelles. Ces mélanges doivent être effectués avec un grand soin et il ne doit y entrer que les espèces parfaitement adaptées au sol et au climat. Il va sans dire que l'emploi des balayures de fenil est une économie que l'on paie malheureusement trop cher.

C'est également en juin que l'on effectue les semis de blé, lorsqu'ils n'ont pu l'être à la fin d'avril ou au commencement de mai.

La mouche, voilà le plus grand ennemi du blé. Mais on a remarqué que cet insecte n'est pas à craindre lorsqu'il attaque la plante dans un état avancé de sa végétation, pas plus si ses attaques ont lieu avant la formation du grain. C'est pourquoi, on recommande de semer cette céréale de bonne heure ou très-tard. Les semis intermédiaires sont ceux qui réussissent le moins. La seule chose que nous ayons à craindre dans les semis tardifs, c'est l'action de la sécheresse qui pourrait beaucoup retarder la germination.

C'est encore le temps de la plantation des patates pour une grande partie du Canada.

Quoique la maladie redoutable qui a attaqué cette plante depuis quelques années ait grandement restreint sa culture, elle n'en est pas moins encore d'un usage général pour la nourriture de l'homme et quelquefois pour celle des animaux; aussi, est-elle encore une plante d'une extrême importance.

Enfin, la fin de juin est une époque précieuse pour les semis de navets hâtifs. Ces derniers semis ne sont presque jamais exposés aux attaques des pucerons (*altises*) et leur rendement est souvent supérieur à ceux qui ont été exécutés avant cette époque.

Prairies naturelles.—Les prairies naturelles, donnent un produit plus ou moins élevé suivant le soin avec lequel on les traite. Afin de ne laisser rien à désirer sous ce rapport, nous ajouterons, à ce que nous avons déjà dit sur cet important sujet, que les prairies se trouvent très-bien d'un bon roulage et des arrosages avec du purin au printemps. Alors, si ces travaux n'ont pas été exécutés dans le mois précédent, il faudra les faire actuellement.

Chevaux.—Le mois de juin, comme celui de mai, amène pendant longtemps de rudes travaux; de plus, les brusques variations de température, exposent les chevaux à des indispositions fréquentes; on devra donc surveiller ces animaux et les soigner aux premiers symptômes de maladies.

Nous renvoyons nos lecteurs à ce qui a été dit à l'égard des chevaux dans le mois de mai; de même pour les juments poulinières. Nous nous contenterons de dire ici que le milieu de juin est la meilleure époque pour la naissance des poulains; car les travaux les plus pressés sont alors terminés et les mères nourrices peuvent jouir de quelque temps de repos.

Avec des soins judicieux et suivis, les cultivateurs réussiraient bien plus souvent dans l'élevé des poulains.—J. D. S.

(A continuer.)

Petite chronique

La sécheresse continue et la chaleur augmente graduellement. Dimanche le thermomètre s'est élevé jusqu'à 26 degrés Réaumur. Les cultivateurs désirent qu'une pluie bienfaisante vienne rafraîchir la terre, car ils s'inquiètent à bon droit d'un tel état de choses. Le grain lève péniblement et les prairies sont exposées à souffrir également.

Malgré ces craintes, il faut avouer pourtant que l'aspect général de la campagne est enchanteur. En ce moment, nos vergers et les arbrisseaux qui ombragent les collines, sont littéralement couverts de fleurs. L'air environnant en est tout parfumé. Le coup d'œil est ravissant. Nos parterres même s'enrichissent chaque jour de nouvelles fleurs.

Mais en agriculture, plus qu'en toute autre chose, il faut que l'utile s'unisse à l'agréable. L'agriculteur prête ses champs de blé à ses parterres. Ces derniers occupent dans son estime une place fort secondaire. Avant de songer au luxe il faut s'occuper

de ne procurer le nécessaire. Les amateurs de fleurs devront donc demander aussi eux à l'auteur de tout don le pain quotidien. Nous sommes tous intéressés à conjurer Dieu de venir à notre aide. Car outre les deux remarquables incendies de St. Roch et du Saguenay qui viennent de réduire à la pauvreté un si grand nombre de nos compatriotes, on entend dire que le feu a causé des dommages en différents autres endroits du pays.

En apprenant le triste état où se trouvent réduits les incendiés du Saguenay, les Messieurs de St. Sulpice, Montréal, ont souscrit immédiatement la somme de \$800 pour leur venir en aide.

M. M. les Directeurs de la Banque d'Epargnes, à Québec, ont également souscrit \$500.

On dit que le feu fait encore de grands ravages au Saguenay, dans le voisinage de la baie de la Trinité. L'établissement de l'Anse St. Jean est exposé.

A la fin de la semaine dernière le feu du premier incendie n'était pas encore éteint.

On nous informe que cinq ponts ont été brûlés dernièrement sur le chemin Métapédiac. Le feu faisait aussi de grands ravages dans les bois, à Maria, dans le comté de Bonaventure.

Lundi le ciel s'est couvert de nuages, et pour la première fois cette année nous avons entendu la voix solennelle du tonnerre. Vers la fin du jour la pluie est venue rafraîchir la terre mais pas autant que nous le désirions. Depuis nous avons un ciel nuageux et un vent de nord-est qui a dissipé la grande chaleur qui nous suffoquait depuis trois à quatre jours.

On lit ce qui suit dans le *Courrier du Canada* de lundi :

« Nous avons depuis quelques jours une chaleur tropicale. Hier surtout elle était vraiment suffocante, le thermomètre marquait à l'ombre 91 degré Fahrenheit, vers trois heures de l'après midi. Aujourd'hui il indique encore 85 degrés. Déjà l'on songe à émigrer à la campagne, dans la prévision d'un été extrêmement chaud. »

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* de Paris du 21 mai dernier :

Enfin la pluie est tombée, sur divers points du territoire. Les plaintes soulevées par la sécheresse, en ce qui touche les récoltes, et par les derniers froids, en ce qui touche les vignes et les arbres fruitiers, étaient de plus en plus vives et générales à la fin de la semaine dernière, lorsque dimanche dernier la température s'est enfin élevée sensiblement; et dans la soirée, la pluie, si impatientement attendue, est enfin venue apporter un peu de consolation et d'espoir à nos cultivateurs, au moins dans les environs de Paris. Depuis ce moment, le vent est variable, et de temps en temps des pluies bienfaisantes apportent enfin aux récoltes une partie de l'eau dont elles ont un immense besoin. Nous croyons donc inutile d'enregistrer ici les doléances que nous avons reçues jusqu'aux derniers jours de la semaine sur les désastres causés aux récoltes en terre par la sécheresse, et aux vignes ainsi qu'aux arbres fruitiers par les froides nuits de la fin d'avril. Nous attendons avec impatience et un peu d'espoir les effets de la douce température dont nous jouissons et des pluies qui sont venues au secours des biens de la terre; et nous espérons être en mesure, la semaine prochaine, d'annoncer une notable amélioration dans toutes les régions du sol français, voir même à l'étranger; car les plaintes ont été aussi vives que chez nous en Allemagne, en Belgique et jusqu'en Hongrie et en Russie.

— Des nouvelles reçues de Gaspé nous apprennent que la pêche du hareng n'a point été bien fructueuse ce printemps. Le poisson étant venu plus à bonne heure que de coutume, les pêcheurs ont manqué de sel. En revanche la pêche de la morue est exceptionnellement abondante, en ce moment on en a pris une plus grande quantité que pendant toute la saison de l'année dernière.

RECETTES

Remède contre le croup

Faites dissoudre une demi-cuillerée à thé d'ipécacuanha dans une demi-tasse d'eau chaude. Sucrez la dissolution et faites prendre une demi-cuillerée à thé ou une cuillerée entière, suivant l'âge, jusqu'à ce qu'il y ait vomissement; alors donnez-la

en plus petite quantité et moins fréquemment. Enveloppez bien chaudement l'enfant, afin de provoquer la transpiration, frottez-lui la gorge avec du liniment volatil. Ce remède apportera un prompt soulagement, si l'on sait l'employer à temps. Le jus d'oignon mélangé avec un peu de mélasse peut être donné comme vomitif; mais on ne doit apporter aucun retard dans l'application du remède.

Cette maladie est facilement reconnaissable au sifflement particulier de la respiration, et elle est ordinairement fatale lorsqu'on la néglige.

Moyon infallible d'enlever des taches de graisse, des tapis, des étoffes de laine, de coton et de soie

Réduisez des pipes neuves en poudre, mettez la poudre sur la tache, puis appliquez un papier buvard sous l'étoffe et un autre dessus; passez un fer chaud sur le tout pendant quelques minutes et la graisse sera entièrement absorbée par la poudre.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XI

Comment Mortagne exécute un projet qu'il avait formé depuis longtemps.

— Levez la pierre, dit-elle; puis, jetant un cri de souffrance et d'agonie, elle ajouta: — Je vous en prie, éveillez-moi ou je meurs!

Ils levèrent la pierre, et telle était leur anxiété qu'ils ne firent seulement pas attention à la prière de la jeune fille.

La tombe aussi était vide; mais en frappant contre le marbre, ils s'aperçurent qu'il ne tenait pas.

Ils l'arrachèrent et ils virent d'autres marches encore?

C'était un escalier tournant, dont le premier degré commençait dans la tombe.

Mortagne fut le premier à descendre. Arrivé en bas, il jeta un cri.

L'Indien, comme toujours, resta silencieux; ses yeux seuls trahirent son étonnement.

Ils étaient entrés dans un large caveau, et ils chancelèrent comme des hommes frappés d'un coup de tonnerre.

Devant eux était le trésor décrit par Jeanne, la somnambule.

Rien ne manquait: coupes, vases, lampes massives, chandeliers, croix enrichies de diamants, coffrets précieux dans lesquels étaient renfermés les reliques des saints.

Le fils de l'avocat tomba à genoux en poussant un cri de joie. Tout ce qu'il y avait de vil et de bas dans sa nature prit le dessus: il rit, il cria; puis, se relevant, il chancela, en touchant chaque objet tour à tour comme un homme ivre.

La voix de Rodolphe Mortagne le rappela à lui-même.

— Il faut transporter toutes ces richesses à bord du *Faucon-blanc*, et cela le plus promptement possible, dit Rodolphe. Peut-on se fier à Grabuge?

Landri regarda autour de lui avec des yeux où brillait l'avarice.

— Je me fis à personne, *à présent!*

— C'est vous qui me l'avez recommandé.

— Oui, oui, je le tiens... Je pourrais l'envoyer aux galères, si je voulais; mais...

— Assez! il nous faudra au moins lui confier une partie de notre secret; mais à nous trois, nous pourrions mettre tout cela en paquets et le transporter nous-mêmes en haut. Nous n'aurons pas besoin d'expliquer exactement la nature de notre marchandise.

Un long gémissement partit de la pièce au-dessus.

Landri saisit le bras de Rodolphe Mortagne, et lui murmura avec une expression de visage infernal

— La fille!

— Eh bien?

— Elle parlera! sûrement elle parlera! Partout où il y a une femme, il n'y a pas de secret!

Mortagne était hardi, et méchant par dessus le marché, Elevé

à l'école des aventures les plus étranges, et habitué, comme il l'avait été en Orient, à voir sacrifier sans égards la vie des hommes, il n'avait pas une conscience à s'alarmer d'aucune proposition, quelque dangereuse ou cruelle qu'elle fût.

Cependant, il tressaillit en plongeant ses regards dans les regards de tigre de son interlocuteur et en y lisant sa pensée.

Ce fut en baissant la voix qu'il répondit:

— Les somnambules, en s'éveillant, ne se rappellent rien de ce qui s'est passé pendant leur sommeil.

— En êtes-vous sûr?

— Très-sûr.

Il s'arrêta comme frappé d'une pensée soudaine; puis il ajouta d'un ton d'alarme:

— Mais si l'on venait à avoir des soupçons, et que cette jeune fille fut endormie, n'importe par qui, d'un sommeil magnétique, elle pourrait se rappeler ce qu'elle a vu ici.

Landri trembla. Il souffrait du double effet de l'avarice et de la crainte.

— Elle pourrait tout révéler? dit-il.

— Oui, et sans en avoir l'intention.

Il y eut un long silence, durant lequel l'Indien s'occupa activement à empaqueter les trésors dans des sacs qu'il avait apportés.

En haut de l'escalier en spirale, au-dessus, continuaient à se faire entendre les gémissements de la pauvre somnambule.

— Le sommeil magnétique, avez-vous dit, hasarda Landri; si vous ne l'éveillez pas!

— Elle s'éveillera d'elle-même, dans un temps plus ou moins long, selon le cas.

Le fils de l'avocat s'approcha de son compagnon, et lui dit d'une voix sifflante:

— Laissons-là s'éveiller ici!

— Comment cela?

— Tous les gens du voisinage savent qu'elle marche en dormant?

— C'est justement cette réputation qui n'a d'abord fixé mon attention sur elle, répliqua Mortagne.

— Quoi de plus naturel alors pour ses parents et ses amis que de supposer qu'elle s'est trompée de route, et qu'elle a pris par-dessus les rochers, une écharpe. Je vois qu'elle en a une, judicieusement placée, vous me comprenez, Rodolphe?

Tous deux échangèrent un coup d'œil plein d'une horrible cruauté.

Jeanne était condamnée!

Deux heures environ s'écoulèrent avant que tout le trésor fut transporté en haut, et chaque fois que Mortagne et son compagnon passèrent auprès de la malheureuse somnambule qui, toujours endormie, s'était affaissée sur les marches de l'autel, ils détournèrent les yeux; l'un par un sentiment de compassion, l'autre par un sentiment de crainte.

Ce ne fut qu'au moment de quitter le caveau pour la dernière fois, que Rodolphe Mortagne s'arrêta avec ses deux compagnons sur l'escalier, et dirigea un moment les rayons de la lanterne sur la pauvre fille.

— Un triste sort! dit-il; je serais tenté d'en courir les chances, et de la sauver.

— La sauver serait nous perdre! lui répliqua Landri; si vous voulez garder le trésor, qui nous a tant coûté à avoir, venez!

Il tira Mortagne par la manche, et celui-ci, tout en soupirant, passa dans la pièce au-dessus, et de là en plein air.

La trappe fut refermée, soigneusement recouverte de terre, et ils replacèrent la grosse pierre à sa place. Tout était comme auparavant, seulement, au lieu du trésor qu'on avait volé, le sombre tombeau renfermait un être vivant.

XII

Le réveil dans le tombeau.

Il serait impossible de dire exactement au bout de combien de temps Jeanne s'éveilla de son long sommeil: mais elle s'éveilla enfin.

Elle ouvrit lentement les yeux, et eut conscience de l'obscurité qui l'enveloppait comme une muraille.

C'était une obscurité qui l'oppressait, qui pesait sur ses paupières; c'était, en un mot, l'obscurité de la tombe!

Pendant un moment, elle se crut dans la chaumière de sa mère, dans sa chambre, mais cette illusion se dissipa, bien vite, car ses mains rencontrèrent le marbre froid des colonnes.

Elle se leva avec difficulté, chercha à pénétrer du regard autour d'elle. Une pensée terrible lui vint soudainement à l'esprit : elle songea à ce sommeil magnétique auquel elle était sujette, et frissonna à l'idée qu'une des grandes craintes de sa vie était réalisée.

Sans doute, se dit-il, son état léthargique n'était prolongé plus longtemps qu'à l'ordinaire ; on l'avait cru morte, et on l'avait enterrée vivante !

Elle rassembla ses forces et appela au secours, avec l'énergie du désespoir ; mais les échos seuls de la chapelle souterraine répondirent à ses cris.

Bientôt elle désespéra, et des sanglots convulsifs étouffèrent sa voix.

Elle se laissa tomber à genoux, pressa son front dans ses mains, et pria.

Elle pria longtemps et avec ferveur, et l'espérance vint ranimer ses forces et son courage.

Elle ne se sentit plus seule dans cette affreuse obscurité : Dieu était là avec elle.

Alors, elle se releva, le cœur plus fort, et, d'un pas plus assuré, elle fit le tour de sa mystérieuse prison.

Nous ne chercherons pas à peindre les sentiments d'horreur qu'elle éprouva, en découvrant qu'elle était entourée de tombeaux.

— C'est quelque grand caveau, se dit-elle ; mais assurément ce n'est pas pour une personne comme moi qu'on l'a préparé.

Soudain elle poussa un cri et tomba.

C'était un cri de joie, car son pied avait heurté contre la dernière marche de l'escalier de granit. Elle monta vivement les degrés. Mais hélas ! ce ne fut que pour échanger sa prison contre une autre.

En quelques minutes elle se trouva dans la première pièce où elle était entrée avec Mortagne et ses compagnons. Elle recommença à promener ses mains le long des murailles, et, rencontrant l'escalier qui conduisait à la trappe, elle le gravit précipitamment ; mais plusieurs pieds de terre la séparaient du ciel, sans compter l'énorme bloc de granit que ses persécuteurs avaient eu tant de peine à remettre à sa place.

Alors, les mains déchirées par les efforts qu'elle avait faits pour se frayer une issue, et le cœur agité d'une émotion indiscible, elle redescendit dans la chambre qu'elle venait de quitter.

Pendant, elle ne s'abandonna pas au désespoir, elle s'appuya contre le mur et réfléchit à ce qu'elle pouvait faire.

Il n'y avait pas deux minutes qu'elle était dans cette position, lorsqu'elle releva vivement la tête.

Elle avait sentie contre sa joue un air froid de l'humidité de la muraille.

Il devait y avoir de l'air, en effet, dans ce tombeau ; autrement, comment aurait-elle pu y vivre si longtemps ? Donc encore, il devait exister quelque ouverture qui communiquait avec le monde extérieur.

Suivant le courant d'air, qui frappait toujours son visage, elle vint toucher le mur opposé. Une partie de ce mur était formé de cailloux mal taillés, retenus ensemble par un ciment, et qui s'étaient, en grande partie, écroulés sous les efforts incessants du temps et de l'humidité. C'était par les interstices ainsi pratiqués que l'air entra librement.

A force de patience, Jeanne réussit à détacher une des pierres, et elle s'en servit pour agrandir l'ouverture. Mais il s'écoula plus d'une heure avant qu'elle eût obtenu un espace assez large pour passer son corps.

Enfin, elle parvint à se glisser hors de la pièce ; et alors, elle se trouva dans un passage sombre, si étroit qu'avec le plus léger mouvement des bras, elle en trouvait les deux côtés à la fois.

Elle suivit l'espace d'environ un demi-quart de lieue ce passage, qui semblait sans issue, et qui se repliait et s'entremêlait comme un serpent dans les entrailles de la terre.

— En trouverai-je la fin ? se demandait la pauvre Jeanne, en s'arrêtant de temps en temps, épuisée et prête à tomber.

Mais le courant d'air qui continuait à souffler contre sa joue lui

donnait espérance et courage, et elle reprenait bravement son chemin en avant.

Soudainement, un bruit frappa son oreille, un bruit faible d'abord et semblable au bourdonnement d'une abeille. Puis, il devint de plus en plus fort, augmentant de volume à chaque pas qu'elle faisait.

Elle joignit les mains dans un élan de joie, car dans ce bruit, il n'y avait pas de mystère pour elle.

C'était la voix de la mer ! le bruit de ses vagues venant se briser contre les sables et les rochers de la baie.

Jeanne accéléra sa course. Elle trouva un angle dans le passage, et, pour la première fois depuis qu'elle était sous la terre, elle aperçut un filet de lumière.

Il scintilla dans l'obscurité comme une étoile. La pauvre fille se précipita vers ce point, l'atteignit, et, encore une fois, l'espérance s'évanouit de son cœur.

Le passage était fermé par un mur de roc solide.

Le filet de lumière était encore là, mais bien haut au-dessus de sa tête, et quand elle éleva avec égarement les mains pour le saisir, elle ne rencontra que la surface du rocher.

Alors le cœur lui manqua.

(A continuer)

Lettres non réclamées au Bureau de Poste Ste. Anne

Ancil, Joseph—Angers, Eusébe—Anyle, Georges—Bouchard, François (2)—Beuparant, Olivier—Beaulion, Jérémie—Bérubé, Louis—Boucher, Régiste—Caron, Frs.—Chouinard, Chs.—Chouinard, Emérence—Dubé, Alexandre (2)—Dubé, A.—Dubé, Adèle—Dubé, Isaïe—Dionne, F.—Dionne, Léocadie—Dumont, Frs.—Dumont, Abraham—Garneau, J. B.—Guay, Eusta—Giguer, Ls.—Hamelin, Frs.—Lavoie, J.—L'Italien, Frs.—L'Italien, Prosper—Lafrance, Thomas—Lévêque, Paul—Marrier, Agnès—Miller, Henr.—McConnell, James—Ouellet, Calixte—Ouellet, Etienne—Ouellet, Didace—Ouellet, Olivier—Ouellet, Bruno—Ouellet, Amable—Pâquet, Charles—Potvin, F.—Potvin, Adèle—Potvin, Arthémise—Pelletier, Jos—Poitras, Fabien—Roy, J. B.—Rouleau, Carolus—St.-Cyr, Treflé—Thibault, Thomas—Valière, Laurent.

9 juin 1870.

J. DIONNE, M. P.

APPRENTIS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

DEUX jeunes gens désirant apprendre la typographie trouveraient immédiatement de l'emploi à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, en s'adressant à l'Editeur Propriétaire.

A VENDRE A LA FERME-MODELE DE STE. ANNE

UN taureau $\frac{1}{2}$ Ayrshire, de deux ans,
1 " " " d'un an,
1 " " pur Ayrshire, d'un an,
2 porcs reproducteurs, Berkshires, 1 de deux ans et 1 de 6 mois,
3 génisses $\frac{1}{2}$ ayrshire de un an,
6 truies Berkshires, deux de six mois et quatre de 3 mois,
8 petits cochons, Chester-White-Berkshires de trois semaines,
8 chiens bergers, de trois semaines.

S'adresser à

Ste. Anne de la Pocatière, 19 mai 1870.

J. ROY, C. P.

AUX INVENTEURS

AGENCE GÉNÉRALE pour Brevets d'Invention, Droits d'Auteur, Marques de Commerce, Caveats, Cessions de brevets, etc., etc. Dessins de tout genre exécutés avec soin sous le plus court délai.

La correspondance peut se faire en français, en anglais ou en allemand.

12 avril 1870.

O'CONNOR & WALLER,

No. 2, rue Rideau, près du Pont des Sapeurs, Ottawa,

JONES EGGNOLIA

OU

POUDRE A CONSERVER LES ŒUFS !!!

L'expérience en a été faite en plusieurs endroits du Haut-Canada et des Etats-Unis, et toujours avec succès.

L'écaille conserve toujours son épaisseur et sa couleur naturelles.

Si la *direction* qui accompagne chaque paquet est bien suivie, vous pourrez, avec ce seul paquet, conserver 30 douzaines d'œufs plus d'une année. Ces œufs seront après ce temps tout aussi bons que des œufs frais.

Un seul homme peut emballer et vendre sur les marchés pour la valeur de \$10,000 d'œufs dans l'espace de six mois.

30 doz. d'œufs en été, à 10 cts, coûtent..... \$3 30
Prix d'un paquet de poudre et sa préparation..... 85

Coût total..... \$3 55
30 doz. en hiver à 25 cts. coûtent..... \$7 50

Profit net..... \$3 65

Les paquets sont expédiés *franc de poste* dans aucune partie du Canada, on fournit par des Agents. Le paiement devra se faire en même temps que la demande.

Le prix de chaque paquet est de soixante-quinze cts. (3s-9d.)

Des conditions libérales seront accordées à ceux qui en achèteraient en gros.

Des paquets seront expédiés à *titre d'essai* à Messieurs les Curés, à raison de 50 centins le paquet.

➔ *Aucun paquet n'est garanti à moins qu'il ne porte la marque de commerce et la signature du fabricant.*

Agents demandés pour la vente de cette poudre. Conditions avantageuses accordées à des agents actifs.

Adressez-vous à

J. W. JONES, seul manufacturier
London, (Ont. Canada).

➔ Cette poudre est en vente à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes.



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 5 août prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, trois fois par mois, aller et retour, entre AMHERST, Îles de la Madeleine et PICTOU, dans la Nouvelle-Ecosse, et le BASSIN de GASPE ou PERCE, dans la Province de Québec, depuis l'ouverture de la navigation de 1870.

Le transport devra se faire par une goëlette rapide voilière, de pas moins de quarante tonneaux, mesuré des Douanes. Le bâtiment devra être étanche, solide, pourvu d'un bon équipage et bien équipé pour le service, et avoir de bons accommodements pour les passagers. Les voiles devront être neuves ou n'avoir pas un usage de plus de quatre années. Le dessous du bâtiment devra être peint avec de la peinture-cuivre brevetée, pour prévenir les aouillures.

Les malles devront partir de AMHERST, Île de la Madeleine, pour PICTOU, le premier et le vingt de chaque mois pendant la saison de la navigation, et partir de AMHERST pour le BASSIN de GASPE ou PERCE, le dix de chaque mois. Au retour, elles devront partir de PICTOU pour AMHERST, le cinq et le vingt-cinq de chaque mois, et partiront du BASSIN de GASPE ou PERCE pour AMHERST, le quinze de chaque mois pendant la saison de la navigation.

Le contracteur devra transporter les malles de Amherst à l'Étang du Nord et House Harbour chaque fois après l'arrivée de

Pictou, Bassin Gaspé ou Percé, aussitôt qu'elles auront été préparées par le Maître de Poste de Amherst, et rapporter à Amherst les malles de retour de ces places.

Le bâtiment employé pour le service mentionné plus haut et ses équipements et accommodements pour ses passagers devront en tous temps être sujets à l'approbation du Maître-Général des Postes.

Des notices imprimées contenant des renseignements sur les conditions du contrat proposé pourront être obtenues aux bureaux de poste, au Bassin de Gaspé, Rivière-au-Renard, Paspébiac et New-Carlisle, dans la Province de Québec, à Dalhousie et Shediac, dans le Nouveau-Brunswick, à Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, et à Charlottetown, dans l'Île du Prince Edouard, ou au bureau du sousigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Bureaux de Poste

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.
Québec, 20 mai 1870.

SERVICE DES PHARES.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues à ce Département, à Ottawa, jusqu'à MIDI, LUNDI, le SIXIÈME de JUIN 1870, pour la CONSTRUCTION DES PHARES, BATISSES DE PHARES, etc., aux places mentionnées plus bas, savoir :

Pointe Sud de l'Île d'Anticosti, — Golfe Saint-Laurent.

L'Île de l'homme mort (Deadman's Island), do.

Cap Chatte, do.

Sept. Îles, do.

Rivière Magdelaine, do.

Rochers aux Oiseaux, do.

Cap Race, ou l'Île au Canard, — Terre-Neuve.

Cap Ferrol, — Détroit de Belle-Île.

Cap Norman, do.

La Monte du Lac, — Fleuve Saint-Laurent.

Passage de Main à Dieu, — Extrémité Ouest de l'Île Scatarie, Nouvelle-Ecosse.

Ingonish, — Comté Victoria, Cap Breton, Nouvelle-Ecosse.

Des formules de soumissions, avec des détails complets des ouvrages requis, pourront être obtenues, et des Plans et Spécifications pourront être vues aux places suivantes, le et après le 17 du présent mois : à l'Agence du Département de la Marine et des Pêcheries, à Saint-Jean, N. B.; Halifax, N. E., et à la ville de Québec; au bureau de la Maison de la Trinité, Montréal; au bureau des Percepteurs des Douanes des Ports de Gaspé et Newcastle, Miramichi, et au Département à Ottawa.

Des soumissions seront aussi reçues à la même date et au même lieu pour la construction d'un Sifflet à Vapeur pour les temps de brouillard et d'une Charpente pour la Machine, à la Pointe Sud de l'Île d'Anticosti, dont on pourra voir les plans et spécifications à la Maison de la Trinité, Montréal; à la Maison de la Trinité, Québec, et au bureau de l'Inspecteur de Vapeurs pour le Gouvernement, à Saint-Jean, N. B.

Des soumissions seront reçues pour le Sifflet pour les temps de brouillard et la Charpente pour la Machine séparément.

Des soumissions seront aussi reçues à la même date et au même lieu pour la construction d'un Sifflet à Vapeur pour les temps de brouillard à Cranberry Island, Cap Canso, Nouvelle-Ecosse, dont on peut voir des plans et spécification au bureau de ce Département à Halifax, et au bureau de l'Inspecteur de Vapeurs du Gouvernement à Saint-Jean, N. B.

Des soumissions ne seront reçues que sur des Formules imprimées qui seront fournies par le Département, aux lieux mentionnés, et ceux qui ont l'intention d'entreprendre doivent se conformer aux conditions qui y sont spécifiées.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Département de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa, 18 mai 1870.